

hier dicht vorbeifliessenden Orderarmes errichtet hatte; er hiess früher « *Leimtamm* ». Oestlich vom Kloster befanden sich zwei grosse Teiche, deren einer später zugeschüttet wurde, der andere bildet den heutigen « Waschteich ».

Es sind heute noch einige Erinnerungen vorhanden, die von der Schönheit und Mächtigkeit des alten Klosters am Lehtdamm zeugen. An der Südseite der *Maria Magdalenenkirche* befindet sich ein hoch emporstrebendes Portal aus verwitterten Säulen. Man erkennt auf den ersten Blick dessen spätromanischen Stil, der an diesem Platze fremd wirkt. Dieses Portal ist jetzt fast 800 Jahre alt und bildete früher den *Haupteingang einer der drei Kirchen* im alten Vinzenzkloster. Es besteht aus sechs Säulen, ist fünf Meter hoch und weist vier Rundbögen auf. Ein Teil dieses Portales, eine Tympanonplatte befindet sich heute neben anderen Erinnerungen an den Bau im *Kunstgewerbemuseum*. Im Hofe der Universität befindet sich ein umfangreicher Säulenkopf aus dem Kreuzgange des Klosters ausgestellt. An dessen Grösse vermag man den einstigen mächtigen Bau zu ermessen. Ganz aus Steinen des Klosters wurde das alte Haus Nr. 1/3 in der Junkernstrasse erbaut. Vereinzelt stösst man noch auf alte Abbildungen des Vinzenzklosters, alte Holzschnitte und Zeichnungen, die freilich nicht mehr vermögen, als eine wehmütige Erinnerung an diesen stolzen Bau wachzurufen, der damals, von den von Angst und Schrecken erfüllten Breslauern voreilig abgebrochen wurde.

(*Schlesische Volkszeitung*, Breslau, 23 Jan. 1929).

* * *

L'INSTALLATION DU PETIT SEMINAIRE A L'ABBAYE DE FLOREFFE

-:- :-

En 1819 déjà, Mgr de Pisani de la Gaude, Evêque de Namur chargeait le Chanoine Bellefroid de transférer à Floreffe le Petit Séminaire que celui-ci dirigeait depuis 1813 à Namur.

L'intolérance religieuse du Roi Guillaume Ier, amenant la fermeture des petits Séminaires, vint clore brutalement cette première période en 1825. L'étude que nous allons faire du Séminaire de Floreffe ne serait donc pas complète si nous ne jetions un coup d'œil sur ces 6 années — 1819 à 1825 — desquelles date vraiment l'institution du Séminaire dans l'abbaye Norbertine.

Il est difficile aujourd'hui de se rendre compte de l'énormité

de la tâche qu'avait confiée à M. le chanoine Bellefroid Mgr l'Evêque de Namur en le chargeant d'établir un collège dans les bâtiments dévastés de l'abbaye de Floreffe.

Depuis 1793, les Religieux, ruinés par les impôts levés par les révolutionnaires, traqués par les persécutions sanglantes de la Terreur, avaient dû abandonner à différentes reprises leur monastère qu'ils avaient pu cependant sauver des mains des républicains français, en 1797.

Mais en 1819, plus de vingt années avaient passé sans que de nouvelles recrues vinssent rajeunir le chœur des religieux floreffois. Les possessions, les fondations qui les faisaient vivre autrefois, avaient été confisquées, le mobilier avait presque entièrement disparu, détruit ou pillé par les troupes qui plusieurs fois avaient occupé l'abbaye. De nombreux moines étaient morts au cours de ces années cruelles, d'autres n'avaient pas repris la vie monastique après la tourmente.

Le dernier abbé, Louis de Fromantau, qui avait longtemps caressé le rêve de voir renaître son abbaye, venait de mourir, à Floreffe, le 2 novembre 1818, à l'âge de 82 ans : c'est dans une maison décapitée, où végétaient seulement quelques témoins de sa splendeur passée, que le Chanoine Bellefroid devait créer un asile riant pour la jeunesse du diocèse.

Les difficultés de la tâche.

L'installation à Floreffe ne fut décidée que bien avant dans l'année 1819. Il faudra se hâter pour être prêt pour la « rentrée », mais les chemins de fer n'existent pas encore et la Sambre, qui ne sera canalisée que dix ans plus tard, ne porte que des bateaux de très faible tonnage. La route est le seul moyen de communication, mais quelle route ! Donnons la parole au Chanoine Bellefroid qui en décrit l'état à MM. les Députés des Etats de Namur (1).

N° 2211.

Namur, le 11 octobre 1819.

Nobles et honorables Seigneurs,

Il est probablement venu à votre connoissance que le petit Séminaire Episcopal va se transférer à l'Abbaye de Floreffe. La route déjà très fréquentée, puisqu'elle est le débouché de celles de

(1) Nous dirions aujourd'hui les Députés Permanents.

(2) On trouve fréquemment sur les cartes du XVIII^e siècle, dans un rayon très étendu dont Walcourt est le centre, l'appellation « chemin de Walcourt », témoignage de la vogue dont jouissait auprès de nos ancêtres le sanctuaire de N. D. de Walcourt.

Franières, Sart-Saint-Laurent, Fosses, Walcourt, (2) etc..., va devenir encore plus importante par la circulation de roulage et de voitures que doit occasionner ce nouvel établissement. Cependant cette route, quoique *vicinale* par le fait, et la seule pratiquée et praticable de Namur à Floreffe, n'a pas été portée sur le tableau des chemins vicinaux, exigé par l'arrêté du 20 Brumaire an 14 ; d'où il s'est ensuivi que les réparations en ayant été beaucoup plus librement négligées, cette route se trouve aujourd'hui en tel désarroi, qu'il deviendra impossible de la pratiquer en hiver.

Le soussigné vient humblement vous supplier de déclarer ce chemin *vicinal*. Cette demande apostillée, nous oserions espérer que MM. les Maires concourroient volontiers à notre zèle en s'occupant promptement d'une restauration devenue plus facile et en même temps indispensable.

J'ai l'honneur d'être en très profond respect,

Nobles et honorables Seigneurs,

votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Chanoine BELLEFROID,

Supérieur du Petit Séminaire Episcopal (3).

L'annonce du retour à la vie de la vieille abbaye fut accueillie avec joie par la population de Floreffe. Le Conseil municipal, extraordinairement assemblé, s'en fit l'écho et, sous la signature de ses délégués, MM. Hubert Toussaint, maire, Moussoux et Jacques Lambert, conseillers municipaux, s'empessa de déclarer « que la « requête de M. le Chanoine Bellefroid est de tous points fondée « et qu'il estime que la largeur du chemin allant de Floreffe à « Namur devrait être portée... à cinq mètres ! (4)

(*Union Sociale*, 31 mai 1930).

Joseph de DORLODOT.

* * *

UN PROJET DE RETOUR DES PRE-MONTRES A FLOREFFE en 1893.

Floreffe fut sur le point de nous revenir en 1893.

« A cet effet, deux grands cœurs se rencontrèrent dès 1889 : Monsieur Dechamps, chanoine prémontré, proviseur et bibliothé-

(3) Archives de l'Etat à Namur. Fonds hollandais.

(4) Le 22 octobre une délibération du Conseil municipal de Malonne appuie à son tour la requête de l'abbé Bellefroid. Cette délibération nous apprend que le chemin de Floreffe à Namur entrerait dans cette ville par la porte du Bord de l'eau et gagnait par là le seul pont existant sur la Sambre à cette époque.